région | actualité

économie

La seconde vie des voiles

À La Rochelle, le chantier d'insertion Remise à flot recycle spis de bateaux ou canots de sauvetage en les transformant en sacs et objets de déco. Et donne un cap à des personnes éloignées de l'emploi.

Des cabas colorés, des trousses de toilette, des coussins, des pots, des sacoches à vélo… Des objets uniques réalisés à partir de textiles recyclés. Mais pas n'importe lesquels ! Au sein de l'atelier du chantier d'insertion Remise à flot, l'originalité des créations tient aux matériaux utilisés.

La structure collecte toutes sortes de voiles comme des spis en tissu souple, génois en dacron, ou grands-voiles en toile rigide auprès de voileries ou de particuliers. Elle récupère les chutes de la société saint-maixentaise Bâches Jean. Des canots de survie lui sont fournis par la MAIF, des lances à incendie par les Sdis (service départemental d'incendie et de secours) de Charente-Maritime et Vendée ou encore des kakémonos par des partenaires privés.



Sacs, trousses ou sets de tables : les 18 salariés en insertion de Remise à flot transforment toutes sortes de voiles en objets uniques. (Photo Mélanie Papillaud)

« Ce sont des matières difficiles à manœuvrer »

Toutes ces matières, qui sans l'intervention de Remise à flot seraient vouées à l'enfouissement, retrouvent une seconde vie entre les mains des couturiers et couturières du chantier, après avoir été triées et nettoyées.

« Un support d'activité peu courant », relève Christophe Petit-Clair, chef de service insertion formation au sein l'association Altéa Cabestan, qui gère la structure. *« Chaque salarié réalise l'objet de A à Z, avec une progression dans l'apprentissage et un enjeu prioritaire sur la qualité. »*

« Ce sont des matières difficiles à manœuvrer. Les salariés travaillent sur des machines à coudre industrielles. Pour la couture, nous utilisons les techniques de la maroquinerie », précise Anne Naudet, encadrante technique.

Précédemment styliste modéliste, c'est elle qui planche sur les assemblages de matières et les prototypes pour mettre au point les gabarits utilisés pour chaque création : *« Nous avons constitué un ensemble de 70 modèles, du porte-clé à la corbeille déco en passant par le sac de voyage. »*

Salariés en insertion

Remise à flot réunit 18 salariés en insertion, de tous âges et horizons. Pendant 24 mois, ils font ici l'apprentissage des gestes professionnels, tout en bénéficiant d'un accompagnement social pour lever les freins au retour à l'emploi.

Vénézuélienne, Nelkary, 27 ans, est réfugiée politique en France depuis deux ans. *« J'avais un petit atelier de confection avec ma famille et cela me fait plaisir de retrouver quelque chose que je connais déjà et de prendre confiance pour bien m'insérer dans le monde professionnel français »*, explique-t-elle.

Contrainte d'arrêter ses études de chimie quand elle a dû fuir son pays, la jeune femme trouve ici un appui pour formaliser un projet de formation et retrouver un cap professionnel. À l'issue du chantier d'insertion, elle compte intégrer un BTS en bio-qualité.

« Remettre le pied à l'étrier »

Roseline, *« passionnée par les métiers de la vente »*, a cessé toute activité professionnelle pour s'occuper de ses enfants pendant plusieurs années. Intégrer Remise à flot est pour elle une opportunité : *« Je voulais reprendre le travail. Cet accompagnement est très important : il nous permet de remettre le pied à l'étrier, de sortir de l'isolement et de reprendre la confiance. »*

Son objectif ? *« Trouver un emploi pérenne dans la vente. »* En attendant, c'est elle qui accueille les clients, dont beaucoup de touristes, au sein de la boutique Remise à flot, située 21 bis, Quai Maubec, au cœur du centre-ville de La Rochelle.

Mélanie Papillaud

justice

Prison requise pour l'assistante maternelle

Une ancienne assistante maternelle de 58 ans a comparu, mardi 27 octobre, devant le tribunal correctionnel d'Angoulême (Charente). Elle est poursuivie pour des violences présumées sur trois enfants qu'elle gardait entre 2015 et 2017, rapporte *La Charente Libre*.

L'affaire avait débuté en juillet 2017, après l'hospitalisation en urgence d'un bébé de quatre mois souffrant d'un traumatisme crânien et d'un hématome sous-dural. L'enquête s'est ensuite intéressée à deux autres enfants présentant des blessures au palais. Des témoignages évoquent notamment des coups de fourchette dans la bouche au moment des repas.

À l'audience, la prévenue a catégoriquement nié les faits. « Je n'ai pas secoué l'enfant », a-t-elle déclaré au sujet du bébé victime du traumatisme crânien. L'enfant présente aujourd'hui un retard de développement, selon l'avocate de ses parents. Les avocats de la nounou ont plaidé le doute et dénoncé une enquête menée uniquement à charge.



En Charente, quatre ans de prison, dont deux avec sursis probatoire, ont été requis contre une ancienne assistante maternelle accusée de maltraitance. (Photo d'illustration, LRCL/Pixabay)

Le jugement sera rendu le 24 novembre

La procureure a requis quatre ans de prison, dont deux ans avec sursis probatoire, précisent nos confrères dans un autre article. En plus de la peine de prison, le ministère public a demandé une obligation de soins, l'indemnisation des victimes, une interdiction de détenir une arme et une interdiction définitive d'exercer une activité en lien avec des mineurs. L'agrément de l'assistante maternelle avait été retiré en 2018. Le jugement sera rendu le 24 novembre.

Newsgene 16

en bref

JEUNESSE

Le Nouveau Festival : inscriptions ouvertes

La Région propose une nouvelle édition du Nouveau Festival qui permettra aux lycéens et apprentis de concrétiser des projets artistiques, culturels, scientifiques ou citoyens. Les 19 et 20 mai 2027, près de 2.500 jeunes porteurs de projets se retrouveront au Rocher de Palmer à Cenon (en Gironde) pour présenter leurs réalisations dans de nombreux domaines : vidéo, sciences, développement durable, écriture, multimédia, arts plastiques et visuels, photographie, spectacle vivant (théâtre, musique, danse, défilés de mode, slam, matchs d'improvisation…).

Les lycéens et apprentis de la région ont jusqu'au mercredi 4 novembre pour déposer leurs candidatures sur le site : le-nouveau-festival.fr